

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DU PETROLE ET DES ENERGIES

GES-PETROGAZ

Projet d'Appui aux Négociations des Projets Gaziers
et de Renforcement des Capacités Institutionnelles

CREDIT N°6053-SN

**Termes de référence pour le
recrutement d'un Ingénieur Architecte
pétrolier au Sénégal**

Mars 2022

I. TITRE DU POSTE

Ingénieur architecte pétrolier au Sénégal

II. SITUATION DANS L'ORGANIGRAMME

- Intitulé n+1 : Chef du Bureau Amont des Hydrocarbures
- Intitulé n+2 : Directeur des Hydrocarbures

III. DIMENSIONS DU POSTE

Au cours des dernières années, le Sénégal a fait d'importantes découvertes pétrolières et gazières, notamment celles de SNE, FAN, GTA (un gisement en commun avec la Mauritanie), TERANGA, YAKAAR, ce qui en a fait une région d'intérêt pour l'industrie pétrolière et gazière internationale. Une dizaine de compagnies pétrolières sont déjà actives dans le pays dont BP, CAIRN, KOSMOS ENERGY, TOTAL, etc.

Le défi du Sénégal est de réussir le développement du secteur pétrolier et gazier en favorisant une croissance économique durable, partagée et équitable, générer des emplois (directs, indirects et induits) ainsi que d'autres contenus locaux, et permettre la diversification de l'économie.

Le Sénégal entend également compléter le cadre fiscal, juridique et réglementaire des activités pétrolières et gazières, et renforcer la capacité de ses administrations compétentes pour interagir de manière constructive avec les opérateurs lors de la négociation des conditions nécessaires à la prise des décisions d'investissement pour les développements des projets.

C'est dans cette perspective que le Ministère du Pétrole et des Energies (MPE) envisage de recruter un Ingénieur architecte pétrolier, au sein du bureau de l'Amont (Exploration & Production) de la Direction des Hydrocarbures pour l'accompagner dans les différents projets pétroliers et gaziers du Sénégal. Par ailleurs, il sera également amené à collaborer avec le bureau de contrôle des opérations pétrolières dans le cadre du suivi des projets pétroliers et gaziers.

IV. MISSIONS DU BUREAU AMONT DES HYDROCARBURES

La Direction des Hydrocarbures, logée au niveau du Ministère du Pétrole et des Energies, a pour mission de veiller à l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures, en combustibles domestiques et en biocarburants ainsi qu'à leur disponibilité dans les meilleures conditions de prix, de sécurité et de qualité. Elle veille également à la mise en évidence des ressources pétrolières et gazières ainsi qu'à leur mise en valeur.

La Direction des Hydrocarbures est placée sous l'autorité d'un Directeur nommé par décret. Elle comprend :

- le bureau de l'Amont des Hydrocarbures (exploration et production) ;
- le bureau intermédiaire et aval des Hydrocarbures (*midstream* et *downstream*) ;
- le bureau des combustibles domestiques ;
- le bureau de contrôle des opérations pétrolières.

Le bureau de l'Amont des Hydrocarbures veille à la mise en évidence des ressources pétrolières et gazières ainsi qu'à leur mise en valeur.

A ce titre, il est chargé de :

- ✓ suivre et évaluer les activités de recherche, d'exploration de développement et de production des ressources pétrolières dans les domaines techniques de compétence ;
- ✓ assurer l'instruction des demandes de titres pétroliers et gaziers en relation avec le bureau de contrôle des opérations pétrolières ;
- ✓ collecter les informations relatives à l'industrie pétrolière, en particulier sur les questions relatives aux réserves pétrolières et gazières, à la production / exportation, en vue de constituer une banque de données pétrolières ;
- ✓ assurer le suivi de la mise en œuvre des campagnes de promotion du bassin sédimentaire prospectif pour l'exploration et la production des hydrocarbures en collaboration avec la Société nationale (PETROSEN) et des compagnies privées ;
- ✓ participer aux négociations des accords relatifs aux projets pétroliers et gaziers de l'Amont des Hydrocarbures et suivre l'exécution des contrats de partage de production ;
- ✓ participer à la législation en matière d'exploration et de production des hydrocarbures en coordination avec l'Assemblée nationale ;
- ✓ conseiller le gouvernement et les agences gouvernementales compétentes sur les questions techniques et les politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur l'administration et les activités pétrolières ;
- ✓ participer aux comités techniques et comités des opérations des sociétés pétrolières ;
- ✓ contribuer à l'actualisation et au suivi des décrets relatifs à l'exploration et production d'hydrocarbures ;
- ✓ promouvoir la transparence dans la gouvernance des permis d'hydrocarbures ;
- ✓ développer et maintenir le système cadastral des hydrocarbures ;
- ✓ participer aux actions en contentieux dans le secteur Amont des Hydrocarbures ;
- ✓ participer aux questions afférentes aux organisations internationales, régionales et sous régionales intervenant dans le domaine des hydrocarbures.

Le bureau de l'Amont des Hydrocarbures est placé sous l'autorité d'un chef de bureau. L'ingénieur architecte pétrolier devra travailler en étroite collaboration avec toutes les équipes de la Direction des Hydrocarbures composées d'ingénieurs ayant plus de 3 ans d'expérience dans le secteur et dans l'Administration.

V. RESPONSABILITES ET FONCTIONS

L'ingénieur architecte pétrolier a pour missions de participer/contribuer :

- participer aux activités de préparation et de forages des puits de développement ;

- contribuer à l'organisation et à l'agencement des équipements de tête de puits, des canalisations, des collecteurs, etc. ;
- participer aux études conceptuelles et de mise en œuvre des plans de développement des projets pétroliers ;
- passer en revue des rapports d'évaluation et des plans de développement proposés par les Opérateurs ;
- proposer des schémas de développement alternatifs et mener des études en étroite collaboration avec le cabinet spécialisé en développement recruté par l'Etat du Sénégal ;
- mener des études intégrées (géosciences et architecture) en suivant toutes les phases (du prospect à la production en passant par la conceptuelle, avant-projet, FEED, etc.)
- challenger les opérateurs / partenaires sur les schémas de développements proposés
- participer aux travaux techniques et à l'élaboration du cadre juridique et réglementaire relevant de la compétence du bureau ;
- assister le chef de bureau dans la coordination des activités du secteur de l'amont (Exploration et Production d'hydrocarbures à l'état brut) des hydrocarbures ;
- participer à l'élaboration des rapports du bureau à la Direction des Hydrocarbures ;
- intervenir sur toutes autres missions contribuant au bon fonctionnement du bureau et de la Direction des Hydrocarbures.

VI. OBJECTIFS

Les objectifs fixés à l'ingénieur architecte pétrolier sont de :

- soutenir les activités techniques du bureau sur les aspects subsea/onshore et infrastructures reliées;
- assurer le suivi des projets pétroliers sur les segments concernant l'Amont des Hydrocarbures ;
- contribuer à l'approbation des plans de développement proposés par les Opérateurs et/ou proposer des schémas de développement alternatifs ;
- fournir un support technique au bureau et à la Direction des Hydrocarbures ;

VII. PROFIL ET COMPETENCES

L'ingénieur architecte pétrolier doit avoir les qualifications et compétences suivantes :

- ✚ Formation universitaire ou écoles d'ingénieurs complétée par une spécialisation à l'IFP School ou équivalent ;
- ✚ Expérience dans le secteur pétrolier d'au moins 8 ans dont 5 ans au moins en procédés, installations pétrolières ou estimation de coûts ;

- ✚ Bonne connaissance des techniques de développement des hydrocarbures ;
- ✚ Bonne connaissance des installations pétrolières et gazières ;
- ✚ Excellentes compétences en communication ;
- ✚ Compétences organisationnelles exceptionnelles ;
- ✚ Proactif et pragmatique.

VIII. DUREE ET CALENDRIER, LIEU D'ACTIVITES, CONTRAT

La date de début souhaitée est le 1^{er} mai 2022 pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'à fin 2023. Le poste est basé à Dakar au Sénégal avec d'éventuels déplacements dans les autres régions du pays et à l'étranger.

Il conclura un contrat de consultant individuel rémunéré au temps passé sur la base de la production de rapports périodiques.

IX. PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection se déroulera en deux phases :

- a. une phase de présélection sur dossier (Comparaison des CV) et ;
- b. une phase de sélection par entretien avec un jury.

Les dossiers ne répondant pas aux critères de qualification ne seront pas considérés et le GES-PETROGAZ se réserve le droit de mettre fin à cette procédure à tout moment.

X. CONFLIT D'INTERETS

L'ingénieur architecte pétrolier est tenu de signaler tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel, résultant de ses activités, d'autres missions ou d'une participation antérieure à des missions similaires.

XI. CONFIDENTIALITE

L'ingénieur architecte pétrolier s'engage à ne divulguer aucune information portée à sa connaissance, directement ou indirectement, par les autorités, les ministères, les entreprises et leurs conseils, ou toute autre partie prenante, de même que toutes les copies ou analyses effectuée par ses soins, ou par des tiers, sur la base de ces informations (collectivement, les Informations). Il utilisera les Informations exclusivement dans le cadre de sa mission. Les obligations de confidentialité ne seront pas applicables aux informations du domaine public.

Cette clause de confidentialité s'applique également en cas de suspension / rupture de contrat. Cette obligation de confidentialité s'applique cinq (05) ans après la cessation des effets du contrat.